

M^r Ch. Carpentier

BARREAU DE PARIS

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. ÉMILE DE SAINT-AUBAN

BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS

A L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DES AVOCATS

Le 2 Décembre 1933

IMPRIMÉ AUX FRAIS DE L'ORDRE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

MÉSNIL-SUR-L'ESTRÉE (EURE)

—
1933

cordial hommage

F 9 A 44
17842

E. de Saint Auban

BARREAU DE PARIS

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. ÉMILE DE SAINT-AUBAN

BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS

A L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DES AVOCATS

Le 2 Décembre 1933

IMPRIMÉ AUX FRAIS DE L'ORDRE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^o

MESNIL-SUR-L'ESTRÉE (EURE)

1933



DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. ÉMILE DE SAINT-AUBAN

BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS

A la séance d'ouverture de la Conférence des Avocats

Le 2 Décembre 1933.

MESSIEURS,

Les événements empêchent M. le Garde des Sceaux de nous honorer de sa présence. Mais il a bien voulu se faire représenter parmi nous, pour marquer que sa pensée n'est pas absente.

Vous aussi, soyez remercié, M. le Ministre des Affaires étrangères, de nous témoigner que vous n'oubliez pas ce Palais qui est votre maison, et que les succès que vous y remportez, quand vos destins vous le permettent, suffiraient à vous faire aimer.

Les hauts magistrats dont la courtoise bienveillance nous honore savent que notre plus ardent désir est de la mériter par les constants témoignages de notre respectueux et profond attachement.

Nos éminents confrères des Barreaux qui sont frères du nôtre m'excuseront si chacune de leurs visites est saluée par les mêmes formules. Le moyen de varier l'expression d'un sentiment invariable? Il n'y a pas, à moins d'une recherche qui leur déplairait, deux manières de traduire une profonde sympathie. La répétition n'est pas dans nos langages; elle est dans nos cœurs.

MES CHERS CONFRÈRES,

« On ne doit pas — dit Montaigne — refuser aux charges qu'on prend l'attention, les pas, les paroles, et la sueur, et le sang au besoin. »

Nos jours paisibles — du moins en apparence, et malgré les nuées qui menacent — ne commandent pas, pour l'instant, l'héroïsme, et vos élus n'ont pas à répandre leur sang. Mais quel honneur de vous consacrer, sur des plans plus modestes, notre attention, nos pas et nos paroles! Et, si des conjonctures difficiles posent de délicats problèmes, qu'est notre peine, comparée à la joie de vous servir un peu?

D'ailleurs, mes jeunes amis, vos sympathies ont égayé ma tâche. L'an dernier, je vous pressentais. Aujourd'hui, je vous connais. Notre mutuelle franchise, qui fait le charme et la sécurité de nos rapports, vous a ouvert mon cœur; et, moi, j'ai pénétré les vôtres. Ce que j'y vois anime la plus douce et la plus agréable des passions : l'espérance. Oui, j'espère en vous; j'ai foi dans

votre avenir. Puis-je mieux vous dire toute ma confiante affection?

Vos efforts la méritent. Vous avez le désir du bien. Et vous le réaliserez, car le désir est une force créatrice.

Vous sentez tout le sérieux commandé par l'heure qui sonne. Le rhéteur et le sophiste n'ont rien à faire ici. Le scepticisme anémiant, le dilettantisme creux ne sont pas de saison. Ce qu'il faut, c'est le sentiment net que vous êtes les ouvriers de vos destins, que le Barreau sera ce que vous le ferez, que vos justes prérogatives, défendues par de hautes vigilances, le seront mieux encore par l'évidence et par l'éclat de vos services, que, sans doute, loin de l'affaiblir, on doit fortifier le statut disciplinaire que d'autres nous envient, mais que les vrais Conseils de discipline, ils siègent dans nos consciences, et que c'est là que nous devons nous-mêmes exercer les rigueurs salutaires. Ce qu'il faut, c'est la volonté de puissance ennoblie par la volonté de justice. C'est le succès obtenu et légitimé par le respect de notre Robe.

Vous l'aimez, notre Robe. Vous avez raison. Elle mène à la Justice comme d'autres habits mènent à la bataille. Beaucoup de ceux qui m'écoutent ont vaillamment porté les deux uniformes, celui de la Barre et celui de l'Assaut. Encore une fois, au passage, je les salue.

La Robe, elle est à l'abri de l'usure. Rien n'en peut altérer le tissu, que nos défaillances. Elle a vêtu tant de hautes fiertés, d'intrépides courages, d'immortelles éloquences! Elle est tout imprégnée des beautés du verbe et du sacrifice. Si mauvais que soient les jours, elle com-

munique sa force à qui l'endosse dignement. Elle le signe et le grandit.

Tous le sentent, et ceux-là même qui la portent, comme Berryer, un peu flottante parce qu'ils vivent deux vies, que deux destins se les partagent. Parfois, d'autres missions, pour un temps, les en éloignent; mais quand ils nous reviennent, ils la retrouvent avec joie.

Ils courtisent deux grandes dames qui diffèrent un peu de physionomie et d'humeur. Ils épousent à la fois la Justice et la Politique. Cette bigamie n'inquiète pas, dès qu'ils ont le cœur assez large pour loger deux amours, que leur sagesse concilie, et deux fidélités sans que l'une nuise à l'autre. Le point de contact entre eux et nous, la raison d'une harmonie qui en fait nos loyaux confrères, c'est précisément l'attrait de notre robe. Elle garde le meilleur de leurs tendresses. Des hommes qui sont notre honneur, qui occupent, qui occupèrent dans l'Etat les premiers postes, le premier, lorsqu'ils sont montés jusqu'au faite, adressent un sourire à leur cher Barreau parisien.

La Robe, qu'elle symbolise toujours ce qui nous unifie, notre besoin d'élévation morale, ce merveilleux penchant de l'âme, qui inspirait à Goethe sa devise : *Haussons notre vie*.

La formule contient tout. Qu'elle soit, plus que jamais, notre programme. Haussons notre vie professionnelle. C'est le plus sûr moyen de sauver la suprématie de l'intelligence et d'éviter aux carrières libérales le déclin de leur prestige social.

Exigeons tant de nous que cette exigence soit la démonstration de notre utilité. Il n'y a qu'une façon de s'imposer aux hommes, quand on ne les opprime pas, c'est de les servir.

Nous, à qui nos destins ont réservé des tâches supérieures, imposons-nous comme des devoirs stricts le goût et la recherche de la supériorité.

Certains métiers sont difficiles. Leur exercice est délicat. Il requiert des aptitudes spéciales, un tact original, un tour d'esprit particulier, bref une vocation.

L'octroi d'un privilège, d'un monopole, le port d'un insigne, d'un galon, d'une toge, de l'un des uniformes, quel qu'il soit, du vestiaire social, exige, en récompense, la capacité convenable. Autrement, il serait un abus et un déguisement. La fonction n'est pas faite pour le fonctionnaire, mais le fonctionnaire pour la fonction. Qui prétend vivre de la Justice, du Droit, de l'Art, de la Science, aussi bien que de l'Autel ou de l'Epée, assume des obligations qui passent les devoirs vulgaires.

La jeunesse le sent vivement. Partout, dans tous les milieux, je note ses réactions contre les tentatives de la médiocrité.

Pour ne parler que de nous, ne l'a-t-on pas vu, l'an dernier, prendre spontanément, sur les bancs de l'Ecole, une intéressante et signifiante initiative?

Comment ne pas sourire à ces étudiants qui, déjà chargés de besogne, préoccupés d'examens devenus difficiles, viennent ici demander à des Anciens, à des cama-

rades, d'amicales leçons et anticipent sur les travaux du stage?

Quel souci d'affirmer par ce geste leur désir d'être, un jour, des nôtres et de conquérir, parmi nous, l'estime et la sympathie! Aspirations trop méconnues, parce que les beaux efforts sont moins tapageurs que les menées d'un arrivisme qui s'allège de la pudeur et que les activités de qualité inférieure. Elles corrigent les déficits de l'âme, les carences de la délicatesse, les faillites de la spiritualité, les consentements aux bassesses. Aimons ces inclinations d'une jeunesse digne de sortir victorieuse de l'épreuve, parce qu'elle est décidée à trouver le remède aux maux dont elle souffre en barrant résolument la route aux artifices de l'insuffisance pour l'ouvrir toute grande aux réalités du mérite. Suivons-la, ou plutôt, poussons-la. Codifions ses velléités. Nous flatterons les meilleurs instincts du moment.

Hors de l'École, j'ai présidé, dans ce Palais, des groupements suggestifs, des associations de volontaires du travail, maîtres et disciples bénévoles, les uns qui pratiquent la plus utile charité par le don gratuit du savoir, les autres, clerks d'avoué, de notaire, employés, qui, après la journée de labeur, demandent leur repos aux leçons qu'on leur offre. J'ai applaudi avec joie des programmes significatifs, de substantiels discours nourris des plus hautes visées. Ils attestent la commune pensée dont l'idéal est l'éclosion des compétences. On s'y attelle à l'œuvre capitale : la victoire de ceux qui parlent nos vrais langages et ont le droit de graver sur nous leur

signature; la sélection, créatrice des Elites, seules capables de faire évoluer un peuple ou une collectivité en communiquant à sa marche le rythme d'une ascension.

Quand les aristocraties finies dorment au cimetière, en face des Puissances qui vivent d'une vie menaçante ou dissolvante, puissances d'argent, d'égoïsme, de chimère, syndicats d'arrivismes, coteries d'appétits, créons d'autres noblesses, noblesses de probité, d'énergie, de caractère.

Nous les appellerons : les noblesses démocratiques; d'abord, parce qu'elles sortent de la démocratie; et puis, parce qu'une démocratie, sans elles, ne saurait vivre. La plaine n'est habitable que rafraîchie par les brises d'en haut. Quand l'Esprit n'aère pas de son souffle les masses, les masses étouffent de leur poids l'Esprit; et, dès qu'on fuit de parti pris les cimes, on glisse dans les bas-fonds.

Poussons donc hardiment les meilleurs aux premières places. Qu'ils relèvent tous les niveaux. Que sur tout ils impriment leur marque, et que, par-dessus tout, ils maintiennent la dignité, le savoir, l'indépendance de ce Pouvoir Judiciaire qui est le premier, et qui, loin de plier la Justice aux autres Pouvoirs, doit les plier à la Justice.

Ce programme ne blesse pas le sentiment égalitaire. Il l'exalte. Encore une fois, la vraie égalité est le droit pour chacun, si peu soit-il, ne fût-il rien, d'arriver à tout, s'il le mérite. Ce n'est pas le nivellement qui raccourcit les grandeurs à la taille des petites. Ce n'est

pas non plus la domination de l'espèce que définit Pascal, de cet eunuque de l'intelligence, décidant de tout parce que sur tout il a de fausses lueurs qu'il croit des soleils. Celui-là prend les vessies pour des lanternes et veut en éclairer la marche de l'univers. Il faut à ce mégalomane l'étendue inféconde et malsaine des songes creux. Il s'enivre de prétendues idées générales qui sont tout, excepté des idées. Ses profondeurs sont des obscurités. L'Histoire, la Philosophie, le Droit, sont ses victimes; il les nie ou les déforme; il en fait une caricature ou un néant. Un tel homme n'est jamais quelqu'un, mais il est trop souvent quelque chose.

Comment s'y prendre pour s'en garantir, pour l'écartier du champ des activités sociales? Les justes sévérités scolaires, la rigueur honnête des jurys, la scrupuleuse épreuve des examens, des concours, la parcimonieuse délivrance des diplômes? Oui. Ne dédaignons pas les papyrus officiels. Il faut en avoir le respect. Mais il ne faut pas en avoir la superstition. Ils ne sont pas de décisifs garants des vraies supériorités. Le pédant qui amuse Voltaire, le Docteur ès-physico-métaphysico-juridico-médico-nigologie a sa charge de peaux d'âne.

La vraie défense n'est-elle pas une bonne hygiène morale, une éducation très française, le redressement de nos mœurs par l'intensive culture de notre génie national, fait de loyauté, de bon sens, de mesure, d'esprit souple, de pensée leste, de sagesse hardie, d'éclectisme lucide et de tolérance avisée? Ne souffrons pas qu'on le maquille et le déforme. « Il faut — écrit Joubert, fin

connaisseur de notre race — que nous soyons abandonnés à notre instinct; si l'on veut nous faire agir par des voies étrangères à notre naturel, nous devenons mesquins, intrigants, jouets de tous et dignes de mépris. » C'est vrai; nul peuple n'a plus besoin que nous de ne ressembler qu'à lui-même. Et Joubert de souligner nos traits marquants : « Dès que nous nous écartons de la droiture et de la générosité — note sa plume — nous sommes ridicules et déplaisants. »

Ne soyons ni déplaisants, ni ridicules. Restons généreux. Ne sacrifions pas l'idéal qui, ailleurs, passe de mode : le respect de la conscience individuelle, de la douce indépendance, de cette liberté que fortifierait, je crois, en la réglant, le puissant tonique qu'est l'autorité bien dosée, mais que, sans nul souci des dosages raisonnables, excommunient comme une hérésie de nouveaux instincts qui, sous couleur de rétablir un ordre quelquefois, j'en conviens, ébranlé par nos anarchies, poussent le monde sur la pente des servitudes.

Professons le dégoût résolu des fanatismes, quelle qu'en soit la source, l'horreur de ce qui sépare et divise les hommes, les pousse à l'ostracisme, à la persécution parce qu'ils n'ont pas la même foi ou la même doctrine, la même école ou le même temple, la même façon de penser ou de prier.

Un Pays s'honore en s'offrant comme un lieu d'asile... Pourvu que l'asile ne tourne pas à l'intrusion... Une hospitalité peut être un enrichissement. Mais prenons garde : pour un peuple, s'enrichir des autres peuples

est un jeu délicat qui exige beaucoup de tact. On est si bien chez nous qu'on prend volontiers notre place. Que notre accueil soit cordial, mais circonspect, réglé par le souci de notre intégrité morale. Evitons de recevoir de l'Etranger les empreintes que nous lui donnions jadis. Il faut, quand nous l'adoptons, qu'il s'adapte. La logique et la loyauté lui ordonnent de prouver son aptitude à figurer dans nos intimités françaises. Il ne doit ni heurter notre esprit, ni écorcher notre langue. S'il épouse notre Patrie, qu'il épouse en même temps notre syntaxe et notre caractère...

Le caractère... Mot admirable qui dit toutes les nettés, toutes les délicatesses, toutes les énergies...

Le caractère... Cet ensemble de qualités morales, richesses du cœur plus rares que les prestiges du talent, vues hautes, idées larges, horizons clairs, courage civique, beau courage qui n'est pas le plus fréquent, finesse des instincts que traduit l'élégance des gestes, ferme propos de ne jamais consentir à ce que Balzac appelle « l'aplatissement des mœurs », je ne sais quoi de toujours propre, qui est toujours debout, et qui toujours regarde en haut...

Le caractère... Honneur et viatique des beaux métiers comme le nôtre...

Dire d'un homme : voilà un talent! c'est un éloge; mais dire d'un homme : voilà un caractère! quel hommage!

A certaines époques de pauvreté spirituelle, le culte

et la culture du caractère doit être le grand effort.

Le caractère, c'est le goût passionné du devoir, la conviction, comme l'a dit un maître, que le droit à la vie, c'est le droit au devoir. Nous n'entendons parler que de déclarations des droits; un secret instinct, peut-être la forme la plus haute de celui de la conservation, nous crie : à quand la déclaration des devoirs?

Le caractère, c'est, si l'on siège dans les Cours ou les Conseils, d'être indulgent pour ceux de qui l'on n'a rien à craindre, et sévère pour ceux de qui, tout au fond de soi-même, on a peur d'avoir peur.

Le caractère, c'est, aux moments obscurs, lorsque l'heure frémit et que les habiles se taisent, de ne pas étouffer, puisqu'on a la parole, le verbe qui veut jaillir, dût-on perdre une place, un avancement, un ruban.

Pas besoin de remonter jusqu'aux siècles Cornéliens.

Tout près de nous, le Barreau, la Magistrature ont donné des exemples que, s'il le faut, ils donneront encore.

Au lendemain du désastre de 70, l'harmonieuse rudesse du Bâtonnier Edmond Rousse dénonçait des puissants qu'il croyait des coupables. Voyait-il juste? Peu nous importe. L'opinion politique ne nous appartient pas; mais retenons la leçon d'énergie : Rousse était un caractère!

Et c'était un caractère, un autre Bâtonnier, Falateuf, qui, jugeant, à tort ou à raison, une loi attentatoire à la Justice, libérait sa conscience d'un mot qui lui coûtait la distinction coutumière; une mesquinerie, aujourd'hui

inconcevable, lui tint rigueur : on oublia de fleurir sa boutonnière; et je me souviens de l'affectueuse ardeur avec laquelle, nous, les jeunes d'alors, nous saluâmes cette boutonnière vide : nous acclamions un caractère!

Et c'était un caractère, ce Président Aubépin qui nous a légué son fils et qui, lorsqu'une houle, que j'ai entendue, agitait son Prétoire, insoucieux des murmures, proclamait ce qu'un de nos maîtres appelait « le Droit éternel »!

Sur son siège, cette hauteur que rien de bas ne doit atteindre, le juge donne au caractère sa vigueur la plus sereine, lorsqu'aux heures troubles, tombe de sa bouche le mot de vérité, la plus fière démarche du verbe, l'arrêt.

L'arrêt, il doit vibrer loin des conflits inférieurs, dans les sphères de l'Absolu.

Nous autres avocats, debout à la barre, notre tâche est plus modeste : nous œuvrons dans le relatif qu'est le dossier de nos clients. Mais nous jouons, quand même, un grand rôle, et qui veut tant de nuances, de tact et de délicatesse! Lorsqu'un système repose tout entier sur le débat oral, si nous ne rendons pas l'arrêt, nous risquons de le suggérer. Nous tenons l'arme redoutable qu'est la parole de combat, cette parole que nous mettons au service d'un intérêt, d'un sentiment, mais qui reste hors du commerce et n'est pas la denrée qu'on vend dans les boutiques. La parole, pour nous, elle n'est ni objet de luxe, ni art d'agrément; elle est notre outil professionnel; et la mal manier n'est pas seulement commettre le

péché d'inélégance; c'est trahir notre tâche, c'est être le mauvais ouvrier.

Quel souci n'aurons-nous pas de la parole! Que de peine, que de travail il convient de lui consacrer! Pour la rendre efficace, il faut la plier aux besoins, au goût du moment. La parole, comme le Droit, a ses époques. Aujourd'hui, les fleurs de rhétorique ne poussent plus dans notre sol. Heureuse infertilité! Les enjolivements, les couplets ne sont plus que des lenteurs. Sur les routes, la rapidité est votre joie; à la barre, qu'elle soit la joie des magistrats. Vous aimez d'aller vite : pratiquez la vitesse oratoire qui s'appelle concision. Mais que votre concision dise tout.

Des Aristarques reprochent à Cicéron, qu'en général, d'ailleurs, ils n'ont pas lu, de n'avoir pas su plaider comme en référé; ils lui ferment l'accès de nos Prétoires. — « Toutefois — disait, le 20 juin 1907, le Bâtonnier Barboux remerciant ses confrères qui fêtaient le nouvel académicien — toutefois, j'imagine que l'auteur des Catilinaires, des Verrines, serait encore un très redoutable Procureur Général; et je crois que ni Demange, ni Henri Robert ne dédaigneraient, pour défendre un accusé, le concours de celui qui sut faire verser des larmes à César et lui arracher la grâce de Marcellus... » Et le Bâtonnier Barboux de conclure : « — Mais vous y tenez?... Soit! Cicéron n'est plus à la mode... Eh bien, Messieurs, il vous reste Démosthène?... »

Convoyez, mes jeunes amis, que, pour un stagiaire, et même pour un inscrit, c'est un pis-aller acceptable?...

Choisissez vos modèles. Vous êtes juges de vos méthodes et maîtres de vos procédés. Nous n'apprécions que les résultats, et ne vous souhaitons qu'un rien, mais un rien qui est tout : le tempérament.

Cultivez le vôtre. Vous atteindrez le but si, dans les vibrations qui vous portent au juge, s'affirment les trois forces qui font le vrai avocat : la science, la conscience, le style...

Le style... Le mot évoque le Bâtonnier CHENU, sa rare personnalité, sa manière savoureuse, les traits acérés de son verbe où brillait son esprit redoutable, son culte de la France et de la langue française, les deux grandes passions de son intelligence, les deux intarissables sources de son énergie. Il ne séparait pas l'une de l'autre. Sa vie a été faite de patriotisme et de style. Le son du mot Patrie allumait chez lui une foi. Soudain, ce qu'il avait d'un peu railleur s'évanouissait, et sa pensée devenait grave. Une fibre religieuse avait vibré en lui. Il haïssait de la même haine les charabias et ce cosmopolitisme qui n'a rien de commun avec le goût de l'harmonie universelle et qui s'en va chercher au loin dans les brouillards du rêve les devoirs qu'il dédaigne de remplir tout près de nous.

Si un homme eut le droit de parler de la plaidoirie, de sa préparation, de ses risques, de l'émoi qu'elle inspire à qui n'est pas l'ignorant ou le présomptueux, ce fut le Bâtonnier Chenu. Ecoutez-le :

« Plaider, est-ce un art, est-ce une science? Je ne sais

quel mot employer; mais je sais que l'exercice en paraît d'autant plus difficile qu'on a plus d'expérience et plus d'âge. Interrogez le plus éprouvé, le plus sûr, le plus éloquent des avocats : il vous répondra qu'il n'est pas certain de savoir encore plaider. L'école de l'avocat, nous y allons toute notre vie, et les maîtres s'y instruisent au moins autant qu'ils y enseignent. »

Les plaidoyers de Chenu, tout animés de ce zèle oratoire, tiennent une belle place dans l'histoire de l'éloquence. Leur simple rappel glorifie le grand avocat : défense d'Edmond Magnier, directeur de l'*Evénement* et sénateur du Var, accusé de concussion — cause perdue, mais défaite triomphante à l'égal d'une victoire; défense de l'inspecteur Dupas, auteur du livre : *Pourquoi l'on n'a pas arrêté Arton* —, on avait, paraît-il, donné à Dupas mission officielle de rechercher Arton avec mission officieuse de ne pas le trouver; défense de Gyp, imprudemment assignée par un plaignant qui ne digérait pas le *Journal d'un grinchu* — à tout prix il voulait arriver à la condamnation, et il arriva, mais dans quel état! comme disait Capus; défense de Marie Daurignac dans l'affaire Humbert; celle de Déroulède et de Marcel Habert, devant la Haute Cour; celle de la mémoire de Calmette; l'action en nullité du testament des Goncourt, où le contradicteur s'appelait Poincaré; et ce fameux procès des Fiches délatrices, si sensationnel à l'époque — le plus honteux des mouchardages s'était couvert du masque de la politique pour organiser dans les bureaux d'un ministère un régime abject qu'emporta

une vague de dégoût; et tant d'autres rencontres où étincela une verve qui, tour à tour, riait, discutait, mordait...

Moi qui, dans d'émouvants combats, fus son compagnon d'armes, je goûte le portrait qu'en traça Léouzon Le Duc :

« Qui a vu sa figure ne saurait l'oublier; dans le souvenir, ses traits sont gravés à l'eau-forte; il a le front large, les pommettes saillantes, la mâchoire solide, le poil roux, la moustache rude; de loin, on le prendrait pour un officier de cavalerie légère qui a des campagnes...

« A la barre, il fait ferme et il est d'aplomb. Il sait où il va; ses dispositions sont prises, son tir réglé, il aborde l'adversaire de front, il a un puissant tempérament dont, à l'ordinaire, il contient l'élan, par éloignement de la grandiloquence; qu'il soit, cependant, dans le cas de donner à fond, qu'il ait à stigmatiser un méfait, un imposteur à démasquer, son ton devient âpre, la voix mordante, il porte de terribles coups; son esprit satirique est légendaire, il est consommé dans la raillerie, et maître du persiflage. »

Peut-on mieux attraper la ressemblance? Léouzon Le Duc signa sa peinture le jour que Chenu finissait d'accomplir ses deux années de Bâtonnat.

Rien ne définit la nature d'un homme comme sa façon de concevoir et d'exercer l'autorité. Pour les uns, le Pouvoir est une simplicité, pour les autres, c'est un pontificat; nul, moins que Chenu, ne pontifia; et nul, mieux que lui, ne gouverna. Je me souviens de l'inflexion de sa voix lorsque, le jour du scrutin qui le plaçait à notre

tête, prononçant l'allocution d'usage, il promit au Barreau d'être un « chef »; dans sa bouche, le mot « chef » résonna comme un programme; il ne décelait ni morgue, ni faiblesse, ni raideur poseuse, ni ce fallacieux bon-garçonisme qui n'est que l'art de l'abstention et qui feint de sourire à la bonté quand il ne flirte qu'avec la popularité. En prenant le Pouvoir, Chenu savait où il allait; tout le monde ne peut pas en dire autant.

Ses façons concilièrent avec infiniment de tact la discipline et l'amabilité. Il était trop nuancé pour être révolutionnaire; toutes les brusqueries choquaient son esprit de mesure; mais il n'était pas non plus de ceux qui, dès qu'on touche à quoi que ce soit, tremblent qu'on ne casse tout.

Son culte de la tradition ne lui bouchait pas les yeux. Son ironie pensive regardait les alentours. Il notait le malaise des temps qui suivent les catastrophes. Il observait les soubresauts d'un monde qui a perdu son équilibre, les métamorphoses qui chambardent les lois, les instincts, les habitudes, la morale, tout.

Le Palais pouvait-il demeurer stable parmi ces instabilités?

« Les temps sont venus — écrivait-il, le 5 mai 1920 — la guerre a passé, elle a eu ses terribles répercussions auxquelles n'ont mis fin ni l'armistice, ni la paix. » Et sa pensée allait aux « jeunes confrères préoccupés — je le cite — de concilier le respect de nos règles avec les dures réalités de l'heure ».

Il maintenait hardiment l'essentiel de nos principes :

conservateur résolu de ce qu'on n'a pas le droit de changer. Mais il lui arrivait de bousculer d'un mot précis des formules désuètes, insoucieux de ces fausses pudeurs, d'ailleurs touchantes, car, dans leur bonne foi naïve, elles se croient vierges de toute hypocrisie.

Sa netteté s'assaisonnait d'un grain de malice qui relevait ses discours les plus sérieux. Ses profondeurs mêmes étaient malicieuses.

La malice doit beaucoup au Bâtonnier Chenu. Elle n'a pas toujours un bon renom. Il l'a rehaussée. Il l'a finement cultivée et joliment épanouie. Il l'a purgée du simiesque, du grimaçant, qui, ailleurs, la ravale jusqu'à la gaudriole. Il lui a donné grande allure. Il en a fait un article d'esthétique et de logique, une force persuasive et un objet d'art. Il aurait pu définir sa malice comme il définissait sa robe : « tissu léger, armure impénétrable ».

Tous en ont subi le charme. Elle a séduit jusqu'à nos portraits de famille! Exposait-il au Conseil de l'Ordre quelque projet fleurant comme nouveauté? Ecoutez-le :

« La grande ombre de nos glorieux ancêtres ne s'en offensera pas, comprenant que la guerre et ses conséquences nous provoquent à des orientations nouvelles. Il ne m'a point paru qu'aucune des nobles effigies sous l'œil sévère desquelles le Conseil délibère ait fait la moindre tentative pour sortir de son cadre et se mettre en travers de la route... »

Ainsi plaidait Chenu. Les « nobles effigies », conquises, lui souriaient. Faire sourire un vieux ta-

bleau, quelle réussite! Cet homme était vraiment irrésistible.

Les « glorieux ancêtres » n'admirent pas qu'il les quittât. Et le Conseil fut leur écho en refusant la démission qu'il tenta vainement de donner lorsque la maladie paralysa son corps sans éteindre son âme. Chenu continuera de siéger parmi vos élus.

Son testament fut sa suprême élégance. Les termes en resteront gravés dans nos mémoires. Il décline les honneurs coutumiers, ne voulant d'autre hommage que l'affliction de nos cœurs. « Mes dispositions, écrivit-il, n'impliquent aucune critique des usages. Elles ne s'inspirent que de la volonté de ne rien entreprendre contre l'oubli. »

Cette modestie ne convient-elle pas à l'homme le plus célèbre quand il monte vers le Mystère?

Mais l'oubli ne menace pas notre Bâtonnier Chenu. Rien n'effacera ses traits. La mort n'a sur lui point de prise. Il est vraiment un Immortel!

Dans la galerie des malins, DEBACQ mérite bien son médaillon.

Nul ne ressembla moins à tout le monde. En voilà un qu'on n'avait pas fait en série!

Sa figure et son esprit s'épousèrent avec amour — union indissoluble; en le voyant, on l'entendait.

Il arrive qu'un homme soit tout entier dans un geste, une attitude, un jeu de physionomie, une particularité physique; Waldeck-Rousseau, c'était un œil, un œil

puissamment inexpressif, désespoir des devineurs. Debacq, c'était un sourcil, opulente broussaille qui ombrageait le regard sans le voiler; perpétuelle tentation pour les faiseurs de croquis, pour ceux qui, en écoutant, ou en ayant l'air d'écouter, crayonnent le prochain.

Debacq fut le roi des habiles. Son habileté atteignait les frontières que son honnêteté ne franchissait pas. Je n'ai pas connu de droiture plus adroite.

Sans doute obéissait-il au précepte de Monsieur Cresson : il était le premier juge de son client; mais il le jugeait avec la sympathie qui exclut la sévérité.

A la barre, sa logique, sans se moquer de la logique, la pliait à son humeur pittoresque. J'ai lu quelque part qu'il cultivait le paradoxe. Je crois plutôt que sa façon de pimenter ce qu'il traitait donnait à la raison et à la vérité même une saveur paradoxale. Le syllogisme brillait comme un sophisme; un mur mitoyen prenait des airs de fantaisiste.

Il arrivait à ce discuteur de donner l'impression d'un prestidigitateur. Comme s'il allait escamoter l'objection! D'abord, les moins fins que lui — catégorie nombreuse — s'en méfiaient un tantinet; mais quel art de ranimer la confiance languissante!

Debacq était un jouteur redoutable. Les plus robustes le craignaient.

Sa plaidoirie, dès que le sujet y prêtait, se révélait nourrie d'une puissante érudition. Droit, Procédure, Philosophie, Histoire, il avait tout approfondi. Sa con-

tribution au Dalloz, à la *Revue Critique*, son *Etude sur l'action du Ministère Public en matière civile*, le montrent fin juriste, bien plus solide au fond que ses apparences. Ses livres : *l'Eloquence au XIX^e Siècle*, *Libéraux et Démagogues*, étalent la richesse et la souplesse de ses aptitudes. Il était universel.

Debacq, qui savait tout, savait même s'attrister. Le jour que le Conseil fêta son cinquantenaire, un aveu, qu'il soupira comme une confidence, dévoila un coin secret de sa nature; un regret brilla doucement dans l'œil devenu pensif et le verbe exprima une de ces mélancolies qui émeuvent dans les bouches volontiers railleuses.

Je n'oublierai pas la visite que je lui fis peu de temps avant sa mort. Il se leva péniblement, vint à moi et, d'un geste si cordial, me prit le bras pour regagner son fauteuil. Je compris la bonté de ce moqueur. Ses 89 ans s'égayèrent encore. Il me conta des anecdotes; et, tandis que cette vive flamme jetait ses dernières étincelles, je songeai : faut-il que de pareils cerveaux s'éteignent et soient bientôt le crâne vide qu'Hamlet interroge en vain? Et, pour ne pas pleurer, en quittant ce logis qui me semblait déjà vêtu d'un crêpe, je dus me souvenir des paroles de Lamennais, le grand pauvre agité, un jour que l'espoir des résurrections calmait sa fièvre : « Entre les morts et nous il n'y a qu'un voile; on cesse un instant de se voir, et c'est tout... »

Qui, parmi les jeunes, si, d'aventure, il entendit

nommer LÉON RENAULT, connaît le mouvement, les vicissitudes, le labeur de sa longue vie, les premiers rôles qu'avec un art consommé il joua sur les divers théâtres de l'activité sociale, sa carrière d'avocat, d'homme public, Préfet de police, Député, Sénateur, Conseiller d'Etat, le sort qui le mêla à des péripéties qui furent de la grande actualité et seront de l'histoire, les succès de ce maître de la Barre et de la Tribune, de cet orateur politique, collègue, contradicteur, émule des Buffet, des Denys Cochin, des Dufaure, bref, tout ce qui retint et, parfois, captiva l'attention de ses contemporains?

Au Parlement, il présida le Centre Gauche, le groupe de ces modérés dont le double destin est, en général, d'avoir raison et de n'être pas écoutés. Sur un point, il se donna un démenti; lui, le conciliateur par excellence, l'artisan de rapprochements, il fit, avec Naquet, voter la plus définitive des ruptures, le divorce. Républicain, il combattit la loi d'exil qui frappait les Princes. Anti-boulangiste, il refusa de juger Boulanger; étant son adversaire, il ne se croyait pas, disait-il, le droit d'être son juge; fidèle serviteur des juridictions normales, il se méfiait de ces inquiétantes Assises que sont les Hautes Cours.

Au Palais, il plaida des causes célèbres : avec Gambetta, le complot de la Porte-Saint-Martin; contre M. Millerand, l'affaire de Decazeville. Un drame noir l'appela au Conseil de Guerre de Saint-Louis-du-Sénégal; parmi les pièces à conviction, figurait un crâne d'offi-

cier français troué d'une balle; j'ignore les détails du sanglant épisode; il inspira, dit-on, *l'Atlantide* de M. Pierre Benoît; Antinea, ou Clementinea, suivait-elle l'audience?

Léon Renault nous quitta plusieurs fois. Après d'assez longues fugues, il nous revenait avec tant d'aisance qu'il semblait ne nous avoir jamais laissés. Il s'appliquait une jolie définition : la fidélité, c'est l'esprit de retour.

Lorsque l'âge et la fatigue l'éloignèrent tout à fait, le Conseil de l'Ordre lui porta un respectueux hommage. Ses remerciements furent de délicieux portraits de nos Bâtonniers. Rien n'avait défraîchi son aimable simplicité. L'élocution gardait tout son charme mélodieux.

Un mot définit Léon Renault : bienveillance.

Charles FUINEL a été, quarante-cinq ans, notre confrère. Mais il venait rarement au Palais, et nous l'avons peu connu. Ses chroniques judiciaires publiées par un journal de Lyon témoignent pourtant de sa culture. On a le sentiment qu'il n'a pas réalisé parmi nous ses possibilités. Il repose à Châteauroux, son pays natal.

André ALATISSIÈRE, né le 17 décembre 1864, à Alger, y exerça, dix ans, sa profession. Lorsque, en 1907, il prit place dans nos rangs, les témoignages les plus flatteurs l'accompagnèrent. Son expérience et sa pratique des affaires plurent aux magistrats; ils goûtaient ses utiles plaidoiries. Alatissière ne compta que des amis; il mérite nos regrets.

André RAIMBAULT fit presque toute sa carrière dans l'Armée. Il était intendant le jour de la mobilisation. Ses services lui valurent la croix de Guerre et le ruban de la Légion d'honneur. La paix signée, il se découvrit d'autres aptitudes, passa ses examens de droit et prêta serment. La mort nous enleva ce distingué stagiaire trop tôt pour qu'il affirmât sous la toge les qualités qui, sous les armes, l'avaient signalé. L'énergie du soldat promettait à la Barre un lutteur.

André DE LA JUGIE DE LA CHAPELLE eut le don d'émoustiller les chroniqueurs parisiens. Sa tenue pittoresque, sa démarche rabelaisienne faisaient, si j'en crois les *Echos*, la joie des couloirs. « Si j'avais à dessiner Frère Jean des Entommeures — écrivait un fin publiciste — je le représenterais volontiers sous les traits d'André de la Chapelle. » Ses *mots* faisaient florès; la petite histoire, ou les petites histoires de la Galerie Marchande les recueillaient. On a dû lui en prêter quelques-uns; mais n'est-ce pas le sort de beaucoup de mots historiques de n'avoir jamais été prononcés, du moins sous leur forme définitive? On louait à la fois sa galanterie et son innocence : cumul qui suffit à la réputation d'un homme.

Par un savoureux contraste, cet esprit élégant pratiquait la Bohème vestimentaire. Sa toge le mettait à l'aise autant que ses vestons. Il incarna le déshabillé judiciaire. On raconte qu'une avocate aussi charitable qu'aimable eut la pensée confraternelle de lui apprendre à nouer sa cravate; on fit cercle pour profiter de la leçon;

La Chapelle écouta, mais ne comprit pas; peut-être était-il trop ému pour comprendre. S'il négligeait sa toilette, il soignait son langage; il plaidait bien. Il avait présidé la Conférence Molé. Il tenait sa place dans le journalisme. L'archéologie le passionnait. Mais les antiquités vénérables lui laissaient le temps d'aimer les gracieuses modernités. C'était un érudit récréatif. L'espèce vaut qu'on l'encourage. Que de fois les flâneurs avides de gais propos citeront André de la Chapelle!

L'atavisme n'est pas tout; mais nos hérédités nous servent quand elles ne nous desservent pas. Un homme, fils, petit-fils d'avocats de race, a la voie toute tracée. Il n'a qu'à marcher droit. C'est ce que fit Joseph JOSSEAU. Il mérita le nom qu'il portait; il continua dignement ceux qui, durant un siècle, avaient honoré le Barreau.

Qu'ajouter à ce constat? Joseph Josseau s'affirma un bon juriste complété par un adroit discuteur. Le calme de sa diction, la sûreté de son plan, révélaient une intime connaissance du dossier. La politesse de ses façons rassurait l'adversaire que sa logique intimidait. Sa bonté ne connaissait pas les défaillances. Il inspira l'estime, la confiance et l'amitié.

En pleines vacances, nous apprîmes la mort si prématurée d'Adrien FRANCASTEL, le très sympathique et distingué beau-frère de M. le Bâtonnier Guillaumin. Fils d'un honorable avoué qui présida sa compagnie, il s'avéra, comme son père, remarquable civiliste. Les dif-

ficultés vaincues par un labeur intelligent découvraient l'étendue de ses connaissances. On célébra ses obsèques, le 20 août, en l'église Saint-Léon. Combien regrettèrent que l'époque les éloignât! Au cimetière, notre excellent ami Carette, qui était, alors, notre dévoué Bâtonnier, lui rendit, en termes d'une parfaite exactitude, le plus juste hommage. Il le montra, dans le Palais militarisé, lorsque les explosions couvraient les plaidoiries et les réquisitoires, portant vaillamment, malgré sa santé fragile, le fardeau de graves poursuites. Francastel fut aimé de tous. Ses parents, ses confrères, ses amis, gardent pieusement sa mémoire.

C'est le cœur serré qu'on évoque la vie tourmentée et la fin douloureuse d'AMIRAULT. Pourtant, à ses débuts, la carrière ne le traita pas en marâtre. Un patron illustre l'accueillait. Labori lui trouvait du mérite. Son talent ne restait pas, comme tant d'autres, méconnu. Il fallut qu'un mal implacable, combattu avec courage, mais qui revenait à la charge, triomphât de ses efforts. Souhaitons que lui soit légère la terre natale qui abrite ses restes et que son âme, délivrée du poids qui l'opprimait, connaisse enfin le repos et la joie...

Il vous souvient de la stature, des yeux noirs, des traits marqués du bon géant qu'était BERTRAND DE LAFLOTTE, et de sa voix qui, au vestiaire, sonnait le ralliement?

Que l'on se connaît mal, avant d'être instruit par l'expérience! Il crut, d'abord, que sa nature le destinait

au labeur modéré, à l'activité sédentaire et aux douces fatigues de l'Administration. Il fut, seize ans, rédacteur à la Caisse des Dépôts. Lorsqu'on l'a vu agissant et remuant, se le figure-t-on dans la confortable prison, si bien chauffée quand il fait froid, et si bien gardée contre tous les surmenages, qu'est le bureau d'un fonctionnaire?

Il avait exploré tous les districts de la science juridique, et, en particulier, les coins et recoins du Droit Canon dont la subtile et méticuleuse dialectique l'attachait. Les aspirants à la nullité de leur mariage connaissaient le chemin de son cabinet, et ses consultations préludaient doctement aux arrêts de l'Official.

Il avait deux autres spécialités fort belles : la bienfaisance et la vaillance.

Il fut un des plus précieux collaborateurs du Comité de défense des enfants traduits en justice et rédigea, en 1917, un rapport très apprécié.

Quand sonna l'heure des carnages, son valeureux dévouement se donna carrière. Il fut un admirable ambulancier. A la tête de son équipe, il parcourut les champs de bataille de Dixmude et ses rudes biceps aidèrent à soulever bien des blessés français et belges.

Voilà un beau chapitre d'une vie très remplie. C'est avec un pieux respect que je salue la mémoire de cette bravoure et de cette charité.

Le 14 décembre 1932, une courte et brutale maladie enlevait Georges Eugène DEDRON. Il n'avait que quarante-huit ans. Pour la première fois, il faisait pleurer une

mère dont il était la force et la joie. Sa fortune assurait son indépendance et lui donnait des loisirs que se partageaient la Littérature et le Droit, qui l'attachait surtout par ses côtés spéculatifs. Il s'intéressait à l'évolution du théâtre moderne et il en écrivait dans des revues notables.

Sa générosité allégea bien des souffrances; avec lui, une misère signalée était une misère secourue. Qu'on est heureux de trouver dans nos rangs ces cœurs charitables! Ils sont assez nombreux pour peupler les pages d'un livre d'or qui est une de nos fiertés.

Louis BRUZEAU est né, le 31 janvier 1866, à Orléans. Il y fit de brillantes études. Lorsqu'il nous vint, de longs stages chez l'avoué l'avaient rompu aux affaires. La leçon d'Anciens dont il fut l'adroit collaborateur le perfectionna. La chance, qui quelquefois aide le mérite, lui sourit. De gros syndicats lui apportèrent leurs dossiers. Les restaurateurs, les limonadiers, les boulangers affluèrent. Il fut vraiment nourri par l'alimentation. Aussi était-il l'hôte fidèle du Palais. On le voit cheminer, un peu pesant dans sa démarche, haut en couleur, la cigarette aux lèvres, jovial, l'humeur toujours égale, la main facilement tendue. Brave homme et bon avocat. Sa santé était impeccable comme sa conduite. Mais les premiers jours de l'an 1931 lui furent soudain hostiles. Il subit les premières atteintes du mal qui l'a emporté.

Lieutenant d'artillerie au début de la guerre, il conquiert les galons de capitaine et la croix de Chevalier.

Gros labeur, parfaite correction, aménité constante, voilà qui définit Louis Bruzeau.

Je me souviens du père éploré qui vint brusquement m'annoncer le malheur de son fils, victime, avec sa belle-fille, d'un accident d'automobile. Ce fils, âgé de trente ans — la jeune femme en avait vingt-quatre — était tout son bonheur, tout son espoir. Jacques LE BOURGEOIS méritait cette tendresse. Comment lire sans émotion les lignes que je trouve à son dossier professionnel? Elles s'adressent au rapporteur chargé d'examiner les titres du candidat stagiaire : « Nourri de nos traditions les plus pures, élevé dans le respect de tout ce qui maintient si haut l'honneur de notre profession, mon enfant vous donnera les plus grands sujets de satisfaction comme il m'a donné toutes les joies. » L'incompréhensible destin n'a pas permis que ce garçon d'élite réalisât la prophétie paternelle. Saluons de nos sympathies affectueuses la grande douleur qui lui survit.

Marcel KAHN, lui aussi, nous a quittés bien jeune. Il avait quarante-deux ans. La bataille révéla son aptitude à l'héroïsme, et, dans la vie civile, sa vigueur ne s'épanouit pas avec un moindre éclat. A l'école d'un éloquent patron, il apprit l'art de la parole et brilla vite à toutes les barres. La génération de la guerre le compta parmi ses valeurs. On se souvient de ses succès aux Assises de Bretagne et aux Assises de la Seine où il se révéla un orateur de grande classe. Il plaidait avec une véritable maî-

trise les procès de contrefaçon. Sa bonté créa une belle œuvre qu'il dirigea avec autorité : *Pour nos enfants*. Que sa veuve et ses deux petites filles veuillent bien agréer notre sincère et douloureux hommage.

Si la valeur d'un être se mesure aux regrets qu'il laisse, il faut s'incliner devant le rare mérite de l'avocate, de l'épouse et de la maman que fut M^{me} Eugénie FRÉAUD, car son mari, dont elle était le guide et l'inspiratrice, ses enfants, ses nombreux amis pleurent sa mort prématurée. On l'appelait justement la reine du logis qui, sans elle, serait vide, si son image n'y demeurait pas. Comme tous les êtres de première qualité, elle ignorait sa valeur et sa modestie ajoutait à la grâce de son esprit délicatement sérieux. Son âme continuera de régner sur les siens et de gouverner la maison qu'habite son doux souvenir.

Louis FÉVRIER, né à Angoulême en 1877, était le fils d'un ingénieur fort distingué. Il fit de brillantes études et se prépara par de sérieuses cléricatures à l'exercice de notre profession. Il tomba, l'année dernière, gravement malade, souffrit hélas! beaucoup et, le 10 août, sa mort fut une délivrance.

Pour des fonctionnaires retraités, notre Stage est une distraction, sinon une occupation.

Victor BOURRETTE, né à Mâcon, le 29 mars 1866, ne prêta serment que le 2 juillet 1931. C'était un chef de division honoraire aux contentieux des chemins de fer

de l'Etat qui levait la main droite à la barre de la Cour, plus désireux de porter notre robe que d'exercer notre métier. J'ai eu l'occasion de le voir. Il était fort sympathique.

La mort, dont les coups sont si mystérieux, nous a pris Roger LAURENT, Guy MALLET, M^{me} MAHOUEAU-BEURDELEY sans nous donner le temps de les connaître. Leurs vies brèves sont des pages blanches que le sort, dont la main est plus souvent rude que douce, n'a pas remplies. Quels caractères y aurait-il gravés? Une légende orientale nous montre l'archange Ituriel s'approchant d'une mère qui sanglote : « Pauvre femme, lui dit-il, tu pleures ton enfant?... Quelles larmes n'aurais-tu pas versées, s'il était devenu un homme!... » Fable impuissante à sécher les pleurs! Elle frappe la pensée, mais n'apaise pas la souffrance!

Nous perdons quatre excellents confrères qui ont honoré l'Honorariat.

Les débuts d'Henri GEOFFROY le signalèrent. Il fut, en 1889, sixième Secrétaire de la Conférence sous le bâtonnat de M. Cresson. Il siégea dans le jeune aréopage aux côtés de Viviani, de M. Jeanneney et de M. Lescouvé, les trois premiers de la promotion. Son mariage le lança dans le monde des affaires; et, plus tard, il devint le conseil éclairé du syndicat des médecins de la Seine. Sa bienfaisance était infatigable : membre du Conseil central de l'Œuvre de Saint François de Sales, il dépensait et se

dépensait sans compter. Historien et juriste, il a écrit deux livres estimables : *Du droit de la guerre à Rome*, et *Des brevets d'invention en droit international*.

Le 10 juillet 1933, Jacques Robin, avocat stagiaire, annonçait au Bâtonnier la mort de son père, Georges-Ernest ROBIN, en termes qui suffisent à peindre une famille et un milieu : « Vous l'avez connu longtemps et bien connu, et vous pouvez juger mieux qu'un autre de l'étendue de mon chagrin. Il me reste à me rendre digne de l'exemple qu'il m'a donné et du souvenir qu'il laisse au Palais. » L'émotion de ces lignes ne vaut-elle pas un long panégyrique ?

Gendre du Bâtonnier Barboux, René SIMON dut à cette belle alliance l'honneur et la joie de vivre dans l'atmosphère du grand avocat. Il en fut le précieux collaborateur. A pareille école, que n'apprend-on pas ? Il sut profiter de l'enseignement. Tout en lui respirait la correction et la franchise. Après quarante années d'activité laborieuse, une maladie, qui dès longtemps le menaçait, s'aggrava et mina lentement ses forces. Je me souviens de l'aimable et pénible expression de son sourire fatigué, presque douloureux.

Si le mot « distinction » s'appliqua justement à un homme, ce fut à BILHAUD-DUROUYET. Tout, en lui, était distingué : son esprit, sa figure, sa conversation, sa démarche, son talent. Car il en avait. Il fut secrétaire de

la Conférence sous le bâtonnat de Barboux. Il entra dans le cabinet de Falateuf; il ne pouvait que s'y perfectionner dans l'art des bonnes manières. Il eut la chance d'épouser la nièce de son patron, la fille d'Octave, l'estimable Second d'Oscar. De telles alliances et un tel entourage le marquèrent de leur sceau. Pendant quarante-sept ans, chacun de ses mots, chacun de ses gestes manifesta les agréments d'une politesse qui avait bien son charme et dont il faut nous appliquer à ne point perdre le secret, car l'oubli des courtoisies ne servira jamais la cause de la civilisation. Il fréquentait une Salle des Pas Perdus qui avait la physionomie d'un salon. Il ne manquait pas une de nos solennités. L'élégance était son leitmotiv. C'est un plaisir que d'évoquer sa fine silhouette.

MES CHERS CONFRÈRES,

Nous venons de célébrer la fête du souvenir. C'est notre grande fête. Et c'est notre grande leçon. Regardons, écoutons les défunts qui ont défilé devant nous. Ils n'ont pas été que le thème d'une oraison funèbre assujettie par les règles du genre aux pieuses rengaines de l'éloge officiel. Ils ont comparu à votre barre pour qu'en les honorant vous les jugiez. Je ne les ai pas maquillés. J'avais trop conscience de l'élévation de ma tâche. Je les ai peints tels que nous les avons vus ou tels que nous les montrent d'irréprochables témoignages.

Eh bien, je vous le demande : tous, depuis le plus

fameux jusqu'au plus obscur, depuis le grand Bâtonnier qu'auréole son talent jusqu'à ces humbles qui se cachent dans leur pénombre, tous, si différents d'allure, de figure, d'intelligence, d'éloquence, promis à des destins si variables, les uns dont l'avenir retiendra le nom, les autres que la nuit du tombeau a déjà couverts de son voile, tous, dans cette minute où, sans souci des inégalités, nous les plaçons, pour leur sourire, côte à côte, tous, malgré leurs dissemblances, ne se ressemblent-ils pas étrangement? N'êtes-vous pas frappés de leur union dans leur diversité, de cette union d'harmonie, comme l'appelle Montesquieu, qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles paraissent, concourent à l'accord total? La raison de cette unité qui abolit ce qui les distingue pour affirmer ce qui les fond dans un ensemble saisissant?

La raison? C'est que, chacun à sa manière, et suivant sa nature, ils ont communiqué dans un même idéal de noblesse professionnelle; c'est qu'à leur insu les façonna l'exemple des grands morts qui ont bâti notre maison.

Puisqu'ici nous assemble un examen de conscience, contemplons, parmi tant de ruines, la solidité de notre édifice, sa merveilleuse aptitude à la résistance et à la durée; et s'il faut quelquefois, sur des plans nouveaux, l'aménager au gré des évolutions et des vicissitudes, gardons-nous d'en saper les bases. Restons le bloc qu'a cimenté le culte de ce qui grandit et qu'abîmerait la chute dans ce qui dégrade.

Qu'on puisse toujours dire de nous, jeunes et vieux,

morts et vivants, qui sommes le Barreau, ce qu'un poète tombé au champ d'honneur disait de la France :

... Pour nous qui nouons nos racines
Aux stables profondeurs du sol originel,
Tous nos êtres changeants font un tout immortel.

*
* *

Dans son allocution du 22 novembre 1932, M. le Bâtonnier de Saint-Auban avait évoqué en ces termes la figure et l'œuvre de M. le Bâtonnier Léouzon Le Duc.

Il disait, s'adressant à M. le Bâtonnier Payen :

« Au champ sacré, la sincérité intégrale est la loi de votre pinceau.

« Votre tact vous avertit que, lorsqu'un homme a été quelqu'un et qu'il a fait ici-bas quelque chose, le premier devoir du peintre est la parfaite exactitude de portrait.

« Vous n'y manquez pas.

« Mais jamais vous n'avez donné une telle impression de totale ressemblance que sous le porche de l'église Saint-Germain, lorsque vous prononciez l'admirable discours qu'il serait téméraire de vouloir recommencer, et qui est la page définitive.

« Avec une pieuse loyauté, vous avez buriné des traits inoubliables, accusé le relief de cette physionomie d'avocat, d'écrivain, d'érudit, d'archéologue, que ses particularités font si originale, si distincte de l'ambiance.

« Ces individualités marquées me semblent résoudre l'angoissant problème que pose Hamlet au bord du trou

creusé par le fossoyeur : elles sont empreintes d'une telle volonté de vie qu'on n'imagine pas que le néant puisse les engloutir et qu'on les voit continuant leur course sur des plans supérieurs où la pensée s'épanouit dans la lumière...

« Pour définir le Bâtonnier Léouzon Le Duc, vous m'avez emprunté deux mots — vous les auriez trouvés sans moi : *Ordre. Labeur.*

« Il en est un troisième qui ne vous a point échappé :

« *Courage.*

« Les moins flatteurs le proclament : le Bâtonnier Léouzon Le Duc était un brave.

« Sa bravoure, il l'a montrée sur tous les plans, je puis dire sur tous les fronts; prodiguant ses forces, même défaillantes; croyant, ou voulant croire la vigueur de son corps égale à celle de son âme.

« C'était un amant de l'énergie. Par crainte de la trahir, il lui aurait voué un culte presque trop dévotieux.

« Il haïssait tellement les mollesses spirituelles, les anémies intellectuelles, que, par besoin de netteté, on eût dit, quelquefois, qu'il se méfiait de la souplesse, vertu charmante, agréable et profitable, qui rend des services, surtout à ceux qui la pratiquent, mais qu'on doit cultiver avec circonspection, car, si elle est la conseillère des sages, elle peut devenir, quand on l'exagère, la source des capitulations.

« La précision vaillante était sa manière, le leitmotiv de son activité qui ne s'est évanouie qu'avec le dernier souffle.

« Vous nous avez introduit, Monsieur le Bâtonnier, dans cette chambre de malade, où luttait une intelligence si bien portante. Moi aussi, j'y ai pénétré. J'ai vu, à son chevet, ses collaborateurs fidèles. Je l'ai vu, mes chers Confrères, occupé moins de lui que de vous, et, puisque sa présence vous échappait, vous consacrant du moins sa pensée, si active que, malgré tout, elle dissipait l'inquiétude et ne laissait place qu'à l'espérance. J'ai vu son visage amaigri, mais empreint d'une telle sérénité!... Et, penchée sur sa souffrance, comme un ange de bonté, la femme, l'épouse, dont les calmes yeux bleus s'éclairaient d'indicibles tendresses...

« Le Bâtonnier Léouzon Le Duc a vécu de son courage. Il est mort de son courage. Il est mort de son amour pour la fonction qu'il avait ambitionnée parce qu'elle flattait son besoin d'agir et de servir. Il est mort de son désir, inassouvi, de tenir ses promesses, de défendre ses idées, dont certaines provoquaient la dispute — la contradiction est la loi des peuples libres et des milieux indépendants, — mais à tous commandaient l'estime parce qu'elles portaient la signature d'une sincérité au service d'une conviction.

« Le repos l'eût peut-être sauvé. Il ne l'a pas voulu. Il a préféré le combat à la vie. Image du soldat blessé qui, jusqu'au bout, refuse l'ambulance et meurt en serrant son arme... »

